

Scolarité obligatoire

Plan d'études romand et Plateforme électronique

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Conçu comme un référentiel évolutif, le PER a fait l'objet d'une seule adaptation relative à l'Anglais, en 2013, lors de l'introduction de cet enseignement en milieu de cycle 2. Suite à l'adoption d'un Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique en novembre 2018 par l'AP-CIIP, la première priorité a été la rédaction du PER *Éducation numérique*. Elle comporte en particulier la *Science informatique* se rapprochant ainsi des plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin, ainsi que d'un axe *Médias* et d'un axe *Usages*.

Suite aux consultations menées dans les cantons en 2020, l'AP-CIIP a adopté une version du PER *Éducation numérique* au printemps 2021, mise en ligne à l'été et accompagnée d'exemplifications des apprentissages. Une réflexion quant à la place à accorder à l'*Éducation numérique* au sein du PER a été menée et l'AP-CIIP a décidé d'en faire un domaine disciplinaire. L'année 2022 verra son implémentation dans le PER encore affinée, sous l'effet d'une part de la disparition de MITIC, d'autre part des nouveaux liens à concrétiser entre les différents domaines.

Évolution du PER

Développement et usage de la plateforme électronique PER-MER

La plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignant.es, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. On constate une évolution sur deux ans de 28,78 % des utilisateurs et du nombre de sessions de 18,25 %. La diminution de la durée et des pages consultées par session montrent que la plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. En tout, ce sont plus de 56'000 professionnel.les de l'enseignement qui sont inscrit.es sur ces plateformes intercantionales et qui bénéficient ainsi de l'ensemble des contenus des MER, tant les ouvrages des élèves que les commentaires didactiques et compléments numériques.

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme électronique, les nouveaux moyens de *Mathématiques 1-2-3-4-5-6* et de *Sciences de la nature 9-11* bénéficient depuis 2021 de nouvelles fonctionnalités pour les enseignant.es, lesquelles seront progressivement étendues aux autres disciplines en priorisant les réalisations nouvelles des MER (Mathématiques et Français). Des études sont en cours en vue d'adapter ou de produire du matériel numérique pour les élèves, en Français et en Mathématiques.

Plateforme PER-MER

Indicateur 6 – Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignant.es et formatrices et formateurs ainsi que toute personne autorisée (56'166 personnes, année calendaire 2021)

Visites en 2021

	2019	2020	2021	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	229'951	308'048	299'128	+ 28.78 %
Sessions	830'603	1'007'343	982'208	+ 18.25 %
Pages vues	2'793'235	3'264'114	3'228'644	+ 15.59 %
Pages par session	3,36	3,24	3,29	
Durée moyenne des sessions	3:14	3:11	3:06	

Source : SG-CIIP, PPER (de janvier à décembre 2021). Réalisation du tableau : SG-CIIP (2021).

>>

Scolarité obligatoire

Documents d'information

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futur.es enseignant.es et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faitières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site <http://www.ciip.ch/Plans-detudes-romands/Plan-detudes-romand-scolarite-obligatoire-PER/Plan-detudes-romand-PER> (cycle 1 : 132'946 dont 16'786 en 2021 / cycle 2 : 92'402 dont 10'046 en 2021 / cycle 3 : 79'098 dont 10'184 en 2021), faisant de cette documentation un bestseller avec plus de 304'436 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Aperçus des
contenus du PER